

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 12 janvier 2015

Sous la présidence de M. Christian REBERT, Maire, la séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, Maire

Mme Elisabeth BRAESCH

M. Francis BONZON

Mme Liliane HUSSER

M. Jacques SCHWARTZ

Mme Caroline ROLL

M. Stéphane FRANCK

M. Raymond HUSSER

M. Michel SCHWARTZ

Mme Corinne LUDWIG

Mme Marie RANZA

M. Frédéric PANKUTZ

Mme Pascale HERRGOTT

Mme Sylvie CAILLEBOTTE

M. Jean-Philippe STARCK

M. Marc JEANVOINE

Mme Mariane BERLOCHER

Absents excusés et non représentés :

M. David HERRSCHER

Mme Sylvie ROSINA

Absents non excusés :

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance :

Mme Corinne LUDWIG, conseillère municipale, assistée par Mme Denise BUHL, secrétaire générale

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Décision modificative n° 4
3. Attribution du lot de chasse n° 2
4. Renouvellement du bail de l'inspection de l'Éducation Nationale
5. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
6. Divers

Monsieur le Maire fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats de Paris perpétrés les 7, 8 et 9 janvier dernier.

Il adresse ses vœux à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à leurs familles, les remercie pour le travail d'équipe mené depuis les élections et leur fait part de sa satisfaction à collaborer avec eux.

Point 1 - Approbation du compte - rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 8 décembre 2014.

Point 2 - Décision modificative n°4 (D-2015-01-01)

Monsieur le Maire expose la nécessité d'effectuer une dernière décision modificative budgétaire sur l'exercice 2014, pour permettre l'enregistrement des dégrèvements de la taxe foncière sur les propriétés non bâties des jeunes agriculteurs et les contributions directes par un abondement de 180 €. Afin de conserver l'équilibre budgétaire, il est proposé l'inscription suivante :

Dépenses de fonctionnement	
Article	Montant
7391171 Dégrèvement taxe foncière/propriétés non bâties jeunes agriculteurs	+ 31,00 €
7391178 Autres restitutions/dégrèvement sur contributions directes	+ 149,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	- 180,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- d'approuver les écritures ci-dessus mentionnées qui n'entraînent aucune modification de l'équilibre budgétaire ;
- de les inscrire au budget primitif 2014.

Point 3 - Attribution du lot de chasse n° 2 (D-2015-01-02)

Par délibération du 13 octobre 2014, le conseil municipal a décidé de procéder par voie d'appel d'offres à la relocation du lot de chasse n° 2. La commission communale de dévolution s'est réunie le 5 janvier 2015 pour étudier les offres.

Une seule offre est parvenue en mairie : la commission de dévolution l'a déclarée conforme au cahier des charges et a procédé à l'attribution du lot de chasse n° 2 à Monsieur Alain HUMANN pour un montant de 4 400 € (quatre mille quatre cents euros) pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport

Point 4 – Renouvellement du bail de l'inspection de l'éducation nationale (D-2015-01-03)

Monsieur le Maire rappelle brièvement l'historique du bâtiment qui héberge l'inspection de l'Éducation Nationale.

Le bail consenti par la commune à l'État (ministère de l'Éducation Nationale), est arrivé à échéance le 31 octobre 2014. L'État sollicite son renouvellement pour une période de 3, 6 ou 9 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2023 pour un montant annuel de 10 671,00 € (dix mille six cent soixante et onze euros).

La révision sera annuelle et automatique, sans avenant, en fonction de la variation des valeurs locatives des locaux similaires sans que celle-ci n'excède celle de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publiée par l'INSEE. L'indice de base est celui du 2^e trimestre 2014 (107,44).

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- de renouveler le bail consenti à l'État (ministère de l'Éducation Nationale) pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2023, aux conditions ci-dessus exposées.

Point 5 - Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

Monsieur Raymond HUSSER donne communication des dossiers instruits par la commission lors de la réunion du 15 décembre 2014.

Commission des affaires rurales :

Une réunion s'est tenue le 9 décembre en présence de MM. Jean-Marie LAULER gestionnaire de l'ONF et Hubert WITTMANN aménagiste, en vue de préparer le plan de gestion de la forêt communale pour les 20 ans à venir. Un état des lieux a été dressé ; une visite sur le terrain est prévue au courant de l'été 2015 avec l'ensemble des parties intéressées.

Commission jeunesse et sports :

- La commission des jeunes a activement participé à la fête des aînés.
- Une réunion a eu lieu le 9 janvier avec l'ensemble des partenaires, autour d'une galette des rois, pour dresser un bilan du Téléthon.

Commission environnement et développement durable :

- Le 16 décembre, la commission s'est réunie et projetée dans l'organisation d'une journée citoyenne pour 2015.
- Sous l'égide de l'espace info-énergie, une balade thermique se déroulera dans la commune le 17 février prochain. Celle-ci sera préparée lors d'une rencontre fixée au 27 janvier 2015.

Commission mémoire et patrimoine :

Une réunion a eu lieu avec les membres de l'UNC pour organiser la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération qui se tiendra le 25 janvier prochain.

C.C.A.S. :

Mme Elisabeth Braesch remercie le conseil municipal et salue l'implication des membres du CCAS dans l'organisation de la fête des aînés.

Syndicat fluvial mixte de l'III :

Une réunion s'est tenue ce jour : les élus ont pu constater la mise en place de la nouvelle bande de roulement entre la RD 415 et le pont des Américains qui a été chiffrée à 24 000 €. La digue de l'III est à présent carrossable sur près de 30 kilomètres, depuis Horbourg-Wihr jusqu'à Ensisheim.

Groupement d'intérêt cynégétique Vauban n° 10 :

Le 17 octobre dernier s'est tenue une réunion lors de laquelle ont été abordés notamment :

- la situation financière,
- la situation des dégâts de sangliers qui s'est améliorée,
- le constat d'échec quant au repeuplement des oiseaux et du petit gibier.

SCOT Colmar-Rhin-Vosges :

Un conseil syndical extraordinaire réuni le 10 décembre dernier, a rejeté par près de 60 % des voix la modification des règles d'urbanisme, condition sine qua non à l'implantation du projet de village de marques à Sainte-Croix-en-Plaine.

Point 6 - Divers

- Monsieur le Maire rappelle que les élections départementales se tiendront les 22 et 29 mars 2015.
- Monsieur le Maire rend compte des réunions hebdomadaires de la municipalité :
 - Réunion le 13 janvier avec les services du Conseil Général pour rechercher une solution au danger que représentent les sorties d'exploitation sur la RD 415 ;
 - L'animation de Noël sur la place du village n'a pas eu le succès escompté ; une communication plus large sera envisagée lors d'une prochaine animation, peut-être pour Pâques. Les projets à venir pourraient être portés par une association ;
 - Le stationnement abusif cour des Marguerites a pris fin ; le véhicule gênant a été enlevé ;
 - Le portail des ateliers municipaux côté rue du Centre va devoir être remplacé. Le cachet actuel sera conservé.

FIN DE SÉANCE À 21h15

Le Maire,

Christian REBERT